



Rapport annuel sur la situation financière de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix

Présenté à la séance ordinaire du 3 novembre 2014

Citoyennes et citoyens,

Membres du conseil municipal,

En ce lundi 3 novembre, il me fait plaisir de vous dresser un portrait de notre ville. Celui-ci contient tous les éléments prévus à la Loi des cités et villes du Québec :

- Les états financiers de l'année 2013;
- Le rapport de l'auditeur indépendant;
- Le programme des immobilisations 2014-2015-2016;
- Les activités 2014;
- Les indications préliminaires quant aux résultats financiers de l'exercice en cours;
- Les orientations générales du prochain budget et des dépenses en immobilisations;
- Le traitement des élus municipaux;
- Les contrats excédant la somme de 25 000 \$.

États financiers 2013

Les prévisions budgétaires non consolidées prévoyaient des revenus et des dépenses de l'ordre de 6 114 609 \$. Les revenus ont atteint 6 273 549 \$ et les dépenses 6 107 474 \$ incluant les éléments de conciliation à des fins fiscales, tels que l'amortissement des immobilisations, le remboursement de la dette et les affectations pour un **surplus net de l'exercice financier de 166 075\$**.

Le surplus (accumulé) de fonctionnement **non affecté s'élève à 638 216 \$** et le surplus de **fonctionnement affecté** (provenant de la vente de terrains résidentiels) **s'élève à 522 091 \$**. Au moment du renouvellement de l'emprunt contracté, lors des développements résidentiels des rues de la Plaine et des Prés, **le conseil municipal pourra affecter, en tout ou en partie, ce montant au service de la dette ou l'investir pour développer de nouveaux terrains résidentiels.**

L'endettement à **long terme** au 31 décembre 2013 est de 8 168 563 \$. À ce montant il faut ajouter 1 070 030 \$ provenant des **emprunts de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est, de la Régie intermunicipale de sécurité incendie - secteur Sud et de la Régie intermunicipale du parc industriel secteur Sud pour un grand total de 9 238 593 \$**.

Le rapport de l'auditeur indépendant

Le 2 juin 2014, les états financiers au 31 décembre 2013, audités par la firme Mallette, sencl ont été présentés à la séance du conseil municipal. Dans le rapport déposé, la firme donnait l'opinion suivante : « À notre avis, les états financiers consolidés, donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2013, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leur dette nette et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public ».

Programme de dépenses en immobilisation

En vertu des obligations mentionnées à la *Loi des cités et villes*, le conseil doit établir un *programme triennal de dépenses en immobilisations*. Ce programme sert de guide aux actions posées par le conseil municipal. Le conseil peut cependant le modifier en fonction des événements.

À titre d'exemple, le conseil prévoit acheter une niveleuse. Un événement imprévu, accident ou bris important sur du matériel, force le conseil à modifier sa planification initiale et à reporter l'achat prévu au plan triennal.

Immobilisations 2014-2015-2016

- Équipements roulants
- Nouveau développement domiciliaire domaine du plateau
- Remplacement des conduites d'eaux usées et d'eau potable (taxe d'accise)
- Aménagement et infrastructure au lac Vouzier (rue Saint Louis)
- Quai de la rue Saint-Georges et service public
- Piscine municipale
- Aménagement de la terrasse extérieure du Rigolet
- Affichage collectif et signalisation routière
- Aménagement du stationnement de l'aréna
- Pavage
- Etc.

Le programme de la taxe d'accise (1,3 million) oblige le conseil municipal à établir un plan d'intervention des travaux d'égout et d'aqueduc. Ce plan doit être réalisé par des professionnels et l'appel d'offres est obligatoire. Les travaux d'analyse seront réalisés au printemps 2015, déposés au conseil municipal et devront être approuvés par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire. L'ensemble des procédures légales d'attribution des contrats s'appliquera par la suite.

Tout ce processus retardera les interventions en asphaltage dans les deux périmètres urbains. Au cours de l'année 2015, les interventions auront surtout lieu dans le secteur rural. À partir de 2016, ce sera au tour des périmètres urbains.

Les activités 2014

D'abord, le projet du Rigolet. Le présent conseil a dû remanier complètement le projet initial, car les estimations prévues par le conseil précédent excédaient le montant du règlement d'emprunt de plus de 500 000 \$ et l'étude de sol n'était pas réalisée en novembre 2013. La course à obstacles était déclenchée. Enfin, les travaux ont débuté le 21 janvier et se sont terminés au 31 mars, pour la partie admissible de la subvention provenant de Développement économique Canada. La rénovation et l'ajout de 1 375 pieds carrés au bâtiment répondent aux besoins de notre population et au développement de l'offre touristique municipale.

Le conseil a prolongé le bail de la concession des locataires de la bâtisse jusqu'au 31 janvier 2016, comme le permettait le contrat. Certaines difficultés sont survenues

pour l'obtention du permis de boisson par les locataires. L'audition de ce dossier par la Cour a eu lieu et le jugement sera rendu dans quelques jours.

La date de réouverture de l'aréna prévue le 24 octobre a été respectée. Quelques travaux mineurs sont à être complétés à l'édifice. Comme au Rigolet, l'échéancier était très serré. La subvention provinciale s'élevait à 423 000 \$ et le montant du règlement d'emprunt de 995 000\$. **Ce montant comprend la subvention du Québec.** Le dépassement des coûts par rapport au règlement est de 30 000 \$ et celui-ci sera comblé par le surplus accumulé de la ville.

L'ancienne caserne incendie de la rue Saint-Georges a été transformée en maison des jeunes. Elle répond aux besoins de cette clientèle. Les coûts de rénovation évalués à 206 000 \$ ont été respectés.

La compagnie Terrassement Jocelyn Fortin a obtenu le contrat pour le remplacement de la conduite d'eau sur la route 169 Nord, entre la Frite Mexicaine et le 16^e Chemin. Ce contrat de plus de 345 000 \$ est défrayé entièrement par la taxe d'accise découlant de l'entente fédérale-provinciale. Il faut rappeler que l'ancienne conduite d'eau passait sous le tablier de la route 169 et aurait pu devenir problématique si un bris était survenu. Actuellement, le conseil tente de corriger le problème de la conduite d'eau sous la rivière Couchepaganiche, à même la balance du montant de cette même taxe d'accise.

En novembre 2013, les berges du lac Saint-Jean ont subi de graves dommages. J'ai eu plusieurs rencontres avec des représentants de Rio Tinto, plusieurs rencontres avec le comité des Berges de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est et avec l'association Riverains 2000 au sujet de ces dommages.

Actuellement, des travaux sont réalisés par Rio Tinto dans plusieurs secteurs des rives du lac. Les représentants de cette compagnie doivent déposer au cours des prochaines semaines un plan des travaux correctifs à effectuer au quai de la rue St-Georges.

En 2014, deux employés ont quitté l'organisation, soit le coordonnateur en loisirs et un employé des travaux publics. Ils seront remplacés au cours des prochaines semaines. Je veux souhaiter, au nom des membres du conseil, à monsieur Nicolas Lacroix, du succès dans ses nouvelles fonctions et à monsieur Pierre Fortin, employé des travaux publics, une excellente retraite.

Le projet de Tim Horton est en voie de réalisation. L'ouverture est prévue le 1^{er} janvier 2015.

Le dossier de l'achat du terrain sur la rue Saint-Louis donnant accès au lac Vouzier est en voie de conclusion. En 2015, le conseil procédera à l'aménagement du site.

Les saisons 2014-15 et 2015-16 de la motoneige ont été sauvées. Le conseil de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est parvenu à un règlement avec les agriculteurs qui auront la même compensation qu'en 2013. Il y aura des retombées économiques pour nos commerçants suite à cet heureux règlement.

Suite à l'obtention d'une subvention, des travaux seront réalisés à l'Arboretum au cours des prochaines semaines. En 2015, le conseil tentera d'en obtenir d'autres afin de l'améliorer davantage.

Quant à l'eutrophisation du lac à la Croix, les études ont été réalisées. Il faudra vidanger les réservoirs du ruisseau en amont du lac et expérimenter des moyens pour atténuer ce phénomène. Il en va de même pour la baie de la Belle-Rivière.

Le dossier de la route Verte, piste cyclable au centre-ville, n'est pas réglé. Sa position n'a pas changé, mais il nous reste à trouver une solution définitive à ce problème.

Traitement des élus municipaux

Rémunération de base	2013	2014
Maire	30 728 \$	23 986 \$
Conseiller	7 838 \$	7 848 \$
Allocation des dépenses non imposables		
Maire	15 363 \$	11 993 \$
Conseiller	3 919 \$	3 925 \$
La rémunération de base et les dépenses non imposables sont		
Maire	46 091 \$ *	35 979 \$ *
Conseiller	11 757 \$ *	11 773 \$ *

- Indexation de 2,7 % comprise en 2014

L'écart de rémunération entre les années 2013 et **2014 pour le maire est une baisse de 10 112 \$ comme annoncé lors de la dernière campagne électorale.**

La rémunération annuelle de base des élus siégeant au conseil de la MRC Lac-Saint-Jean-Est est de 2 552 \$. L'allocation non imposable est de 1 275 \$ et la rémunération par présence au conseil de la MRC ou en comité conseil est de 95,14 \$.

Les difficultés économiques ont eu des effets négatifs sur quelques-unes de nos entreprises. Les pertes ou les diminutions d'emplois ont été au cœur des préoccupations du conseil. La chaîne Tim Horton viendra combler en partie ces pertes d'emplois.

Il faudra être actif et prendre des initiatives de relance économique. Un scénario possible est la vente de terrains à rabais sur la rue industrielle et commerciale Jean-Allard afin de renouveler le dynamisme économique du territoire.

Indications préliminaires sur les résultats financiers de l'année 2014

Les prévisions budgétaires 2014 sont respectées. À moins d'une surprise de dernière minute, un excédent des revenus sur les dépenses est prévu.

Orientations générales du budget 2015

Au cours des prochains jours, le conseil établira les priorités budgétaires 2015. Celles de 2014 s'élevaient à 6 227 382 \$ soit une augmentation de 82 773 \$ par rapport au budget 2013. Cette augmentation était de 1,3% par rapport au budget de l'année précédente. L'objectif mis de l'avant pour celui de 2015 devrait être du même ordre. Une affectation du surplus accumulé devra être envisagée.

Contrats supérieurs à 25 000 \$

La liste des contrats octroyés par le conseil municipal au cours de l'année 2014 est jointe au présent rapport. Vous pouvez la consulter à la mairie.

Conclusion

Le positionnement de notre ville s'est amélioré au cours de la dernière année aux plans touristique et sportif. Les tableaux de bord de la planification à court, moyen et long terme des investissements de la municipalité, nous permettent de mieux planifier.

Le montant de 207 200 \$ provenant de la politique nationale de la ruralité, les 278 751 \$ de la taxe d'accise pour les divers équipements de loisirs, de tourisme, etc, devraient permettre de régler quelques dossiers importants de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix.

Le gouvernement du Québec a annoncé 300 millions de compressions pour le monde municipal. En 2015, les transferts financiers, **les compensations tenant lieu de taxes sur les écoles et l'hôpital**, seront réduits et cette réduction aura un impact sur notre budget. Pour celle des Centres locaux de développement (CLD) qui ont pour mission le développement économique de la MRC et de notre ville, c'est une diminution de 56% de l'enveloppe ou de 40 millions de dollars.

Tout au long de la dernière année, les membres du conseil municipal ont travaillé pour améliorer et faire progresser notre ville dans les dossiers qui leur ont été confiés. Je veux les en remercier. En 2015, je procéderai à quelques changements au niveau de leurs responsabilités afin qu'ils aient une connaissance plus pointue des autres dossiers.

Je tiens, en terminant, à remercier le personnel de direction, l'ensemble du personnel pour le travail effectué au cours de l'année 2014.

Comme maire je demeure attentif à vos besoins, tout comme les membres du conseil. Chaque geste que nous posons doit être fait en fonction du développement de notre milieu.

Au plan régional, je défendrai les positions du conseil, ses orientations et je jouerai un rôle actif lors du sommet économique régional prévu en 2015.

Lawrence Potvin, maire